ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
(Département de la Mayenne - 3e circonscription)



Michel SCHEER
Candidat
unique de l'UDF

Chirurgien
Conseiller Régional
Conseiller Général de Mayenne-Est
Conseiller Municipal de Mayenne



Philippe DENIS
Suppléant

Industriel
Rapporteur Général du Budget
au Comité Économique et Social
Conseiller Municipal de Mayenne

Électeurs, Électrices,

Le **Parti Républicain** ainsi que l'**UDF** m'ont donné leur **investiture** pour solliciter vos suffrages dans la 3e circonscription qui, de Laval, rejoint Landivy et Couptrain. Cette tâche est d'autant plus lourde que les circonstances ne vont pas me permettre de faire plus ample connaissance avec **beaucoup d'entre vous** comme cela devrait être le cas pour une Élection Législative **Démocratique**.

Je viens donc, non seulement, vous demander votre confiance mais aussi votre appui car je compte autant sur votre vote que sur nos contacts réciproques à l'avenir.

La vie et **les suffrages** que vous m'avez déjà accordés aux Élections Régionales de 1986 font que je me suis déjà intéressé à cette **nouvelle** circonscription dont la plus grande partie était celle de **Bertrand DENIS**.

Puissent ces données nouvelles vous apporter aussi une dimension nouvelle **d'espoir** et de **confiance**.

Si je me présente à vos suffrages, c'est avant tout pour essayer de développer économiquement une circonscription que je connais bien.

J'habite **Mayenne** où je suis Conseiller Général.

Pendant 15 ans, comme chirurgien, j'ai habité **Laval**, près du **Pont de l'Europe**, et j'ai toujours plaisir à retourner vers ce quartier de Laval où je rencontre toujours **des amis**.

Pendant 8 ans, j'ai présidé la Commission des Équipements au Comité Économique et Social Régional des Pays de la Loire.

Depuis 7 ans, je suis Conseiller Général de Mayenne.

Enfin, depuis 2 ans, je siège à la Région dont je connais parfaitement les rouages et où j'essaie de toutes mes forces de défendre les intérêts du Département.

Puisse le rôle important que j'ai joué pour l'obtention des crédits de la Côte des Cheminées être un exemple à vos yeux. C'est à Nantes, également, que j'ai défendu avec succès, au nom du Conseil Général, les emplois hospitaliers de l'**Hôpital de Mayenne**, du **Centre Psychothérapique** et aussi de l'**Hôpital d'Ernée**.

Je me suis également occupé des problèmes agricoles en tant que rapporteur de l'hydraulique et Vice-Président du groupe agro-alimentaire à la région.

Le **Parti Républicain** a pensé que je pouvais étendre et développer à l'échelon national, l'action que j'ai mené en Mayenne et j'ai obtenu, pour ce faire, l'investiture de l'**UDF toute entière.**

Pour m'aider dans ma tâche, j'ai demandé à Philippe DENIS d'être mon suppléant.

C'est le fils de **Bertrand DENIS** que beaucoup d'entre vous ont connu.

Il a hérité de son père ses qualités de travail et de dévouement.

Rapporteur Général du Budget au Comité Économique et Social Régional, il connaît bien aussi les problèmes de notre Département.

- Que ce soient les problèmes des **P.M.E.**
- ou ceux de la **Sécurité Sociale**.

Pendant 5 ans, en tant que Député suppléant, il a effectué, trop souvent dans l'ombre, un travail législatif qui aurait mérité d'être connu.

On peut compter sur lui.

Je vous propose donc un Programme de :

10 PROPOSITIONS DE PROGRÈS

T.S.V.P. →

10 PROPOSITIONS DE PROGRÈS

AGIR

POUR L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES :

- La reconquête du Marché Intérieur et l'Ouverture sur l'Europe en diminuant la Taxe Professionnelle des entreprises très chargées en main-d'œuvre.

POUR L'AGRICULTURE :

- Un plan de développement de l'agriculture s'impose par la RECHERCHE - L'AGRO-ALIMENTAIRE - l'AIDE aux jeunes agriculteurs. Les importations anormales des produits de substitution sont extrêmement dangereuses pour notre agriculture et doivent être maîtrisées à l'échelon européen.
- Il faut récupérer les quotas morts au profit des exploitations fragiles et restructurer avec apports aux jeunes agriculteurs.
- Il faut diminuer les coûts : foncier, charge, frais financiers.
- Il faut continuer la productivité agricole.
- Il faut aussi revaloriser les retraites et developper les formations initiales.

POUR LE COMMERCE :

- Harmoniser dans un esprit de libre concurrence les grandes surfaces et le petit commerce en réalisant l'amortissement fiscal des fonds de commerce.

POUR L'ARTISANAT :

- **Création d'un Institut de Prospective.**
- Il faut que les citoyens et les entreprenants puissent mieux connaître l'évolution de leur profession.
- Il est normal par exemple que les Chambres de Métiers et les artisans puissent connaître les évolutions de leur profession à court et à moyen terme. Cela éviterait bien des faillites.
- De même, si les agriculteurs étaient mieux renseignés sur les tendances de la consommation, ils perdraient moins de risque lorsqu'ils se lancent dans une production.

POUR L'ENSEIGNEMENT :

1 - **Inscrire le droit à l'école privée dans la constitution.**

2 - **Abaisser la barre d'accession des bourses.**

- Notamment d'enseignement supérieur pour les élèves habitant les départements sans université.

3 - **Améliorer la rémunération des enseignants et réaliser notamment des liaisons universite-industrie.**

4 - **Renforcer les données de** Base dans la classe maternelle préparatoire à l'entrée à l'école.

5 - **Développer l'enseignement professionnel par alternance.**

6 - Promouvoir l'étude d'une langue étrangère dans le primaire.

7 - Trouver des solutions dynamiques pour l'enseignement en milieu rural qui pose tellement de difficultés.

DES ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA FEMME :

- En cette fin de siècle, la femme domine ses problèmes de conception et a, en général, une qualification professionnelle.
- Mais, de part la situation de son mari ou par le nombre d'enfants, certaines femmes se sentent un peu mises à l'écart.
- Il faut remédier à cela par les mesures suivantes :

1 - **Salaire à la mère de famille** couplé avec une formation au moment d'une éventuelle réinsertion et avec l'obtention de points de retraite.

2 - **Déterminer un statut juridique complet de la femme d'agriculteur.**

3 - **Revaloriser la couverture sociale des femmes d'artisan.**

POUR LA SANTÉ :

1 - **Nos hôpitaux posent problème**

- Le personnel soignant est trop peu nombreux.
- La rémunération trop faible à cause de l'obtention trop tardive des échelons.

On ne peut laisser ce problème de côté même si cela entre dans le cadre des négociations de la fonction publique.

2 - **Nécessité d'une décentralisation plus grande des décisions en matière de santé.** Il faut souhaiter une participation plus grande des élus locaux aux décisions des DDASS, des DRASS et notamment de la COTOREP.

3 - **Promouvoir une politique d'éducation sexuelle** meilleure prophylaxie contre le danger du SIDA.

4 - **Maintenir et sauvegarder la couverture sociale que le monde entier nous envie.**

POUR LA SCIENCE :

Création d'une section scientifique au Conseil Économique et Social notamment de manière à ne pas commettre d'erreur en matière génétique.

PRÉVOIR UNE GRANDE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Nécessité d'une politique active de déconcentration d'industrie et de services vers l'Ouest par des incitations fiscales significatives.
- Nécessité d'irriguer le tissu rural de petites entreprises par l'obtention de sous-traitances.

POUR LE LOGEMENT :

- Il faut revoir la réglementation des logements sociaux.
- Obtenir une augmentation de la dotation régionale et départementale pour répondre aux besoins des Mayennais.
- Simplifier la législation H.L.M. en tenant compte de la participation harmonieuse de l'aide à la personne et de l'aide à la pierre.

Le Gouvernement CHIRAC a réalisé un premier redressement du Pays.

Ce redressement doit être poursuivi.

Il doit être accompagné de l'action sociale sans laquelle tout progrès quel qu'il soit perd son sens.

Notre société doit rester à la fois morale, respectueuse de l'homme, conviviale et généreuse. La lutte contre la pauvreté et les conclusions doit être une priorité absolue.

C'est en aidant à créer une politique libérale mais à haute vocation sociale que nous pourrons apporter un réel progrès à notre département et à notre pays.

D'avance, merci de votre confiance.

Imp. G. Gerard COLLET 53101 MAYENNE Tel 43 04 13 35